







La révision du présent accord peut être demandée à tout moment par les parties contractantes et soumis à nouveau aux instances supérieures compétentes des deux établissements.

Villeneuve d'Ascq, le \_\_\_\_\_ 2014

Sofia, le \_\_\_\_\_ 2014

Pour l'Université Lille 1  
Sciences et Technologies

Pour l'Université de Sofia « St. Kliment Ohridski »

Le Président,

Le Recteur,

**Professeur Philippe ROLLET**

**Professeur Ivan ILCHEV**